

PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL

Mr Laurent MANNEHEUT, architecte conseiller du Conseil Général, tiendra ses permanences en Mairie de Guichen, le 16 juin matin. Les RDV sont à prendre en Mairie de Guichen.

MISSION LOCALE

De 9h à 12h les 9, 16, 23 et 30 juin. Rendez-vous auprès du PAE de Guichen au 02 99 57 00 09.

ADMR

36 rue de la Gare à Bourg des Comptes, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Tél. 02.99.52.19.31.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Réunion d'information le 6 juin pour les parents qui souhaitent employer une assistante maternelle, à Guichen, Maison Intercommunale, 12 rue Blaise Pascal

POINT ACCUEIL EMPLOI

Le PAE de Guichen sera ouvert tous les matins de 8h45 à 12h et le jeudi après-midi sur rendez-vous uniquement de 13h30 à 16h30.

DÉPUTÉ

La permanence sera tenue par Jean-Yves LECLERC, assistant parlementaire de Jean-René MARSAC, député, tous les deuxièmes mardis de chaque mois de 9h30 à 12h à la mairie de GUICHEN.

L'AcSOR expérimente un transport à la demande

Du 2 mai au 31 août 2011, dans la communauté de communes du canton de Guichen (AcSOR), le transport collectif à la demande vous emmène en centre-bourg des huit communes.

Pas de voiture ? Envie d'être transporté en toute sécurité ? Depuis chacune de ses huit communes, le transport à la demande vous emmène. Il suffit de réserver au 0 810 35 10 35, au plus tard la veille de votre trajet, avant 17h. Le jour dit, un véhicule - repérable au logo ci-contre - vous prend en charge à un arrêt près de chez vous, déterminé par téléphone lors de la réservation. Le véhicule vous dépose à destination entre 9h30 et 10h et vous récupère entre 11h30 et 12h. Le service fonctionne du lundi au samedi vers Guichen, et le mercredi ou le samedi vers les autres communes. Il est ouvert à tous. Tarif : 2 e aller simple, 4 e aller-retour. Tarifs réduits possibles. ■ Renseignements : 0 810 35 10 35. Communes concernées : Baulon, Goven, Bourg-des-Comptes, Guichen, Guignen, Lailé, Lassy, Saint-Senoux. Le transport à la demande est co-financé par l'Union européenne (projet Smooth). Pour les titulaires de la CMU, merci de bien vouloir présenter à la mairie une pièce justificative (attestation).



Des vacances financées pour les jeunes

Pour partir en vacances en autonomie cet été, profitez de l'opération « Sac Ados ». Si vous avez entre 16 et 22 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide financière (130 euros) et de matériels de camping. Vous partez où vous voulez, seul ou en groupe, 3 nuits minimum, en camping, auberge de jeunesse, plage, festival ou montagne... Tout est possible. Cette opération est pilotée par le Point Information Jeunesse (PIJ) sur le canton de Guichen, en partenariat avec les espaces jeunes et la CAF. Reunan vous accompagne dans la mise en place de votre projet de vacances. Venez vite retirer un dossier au PIJ et partez cet été en toute tranquillité. ■ Point Information Jeunesse - Rue Arsène Thoumelin à Guichen. Animateur : Reunan. Mercredi : 9h à 13h et 14h à 18h - Jeudi : 16h à 18h - Vendredi : 14h à 19h. Tél : 02 99 52 08 91 ou 06 88 01 15 59 - Mail : pijacsor@gmail.com - Blog : www.ij-bretagne.com/guichen



Règlementations

Arrêté municipal

Circulation 4X4 et motos

« La Circulation des véhicules 4x4 et motos à l'exception des véhicules agricoles est interdite sur tous les chemins ruraux et chemins d'exploitation de la commune ainsi que sur tous les circuits de randonnées pédestres balisés. Une dérogation pourra éventuellement être accordée aux riverains. » (arrêté municipal du 22.01.1991).



Feux de forêt

Appel à la vigilance

Les conditions météorologiques actuelles liées à l'état de sécheresse des végétaux ainsi qu'à celui des sols sont des facteurs propices au risque d'incendie. Aussi, chacun doit veiller au respect de l'arrêté préfectoral du 12 mai 2003. Ainsi, dans les bois, forêts, landes et plantations et jusqu'à une distance de 200 mètres, il est interdit à toute personne de : - porter ou d'allumer du feu



Animaux en divagation

Régulièrement les services de la mairie reçoivent des plaintes concernant les animaux en divagation (chiens, chats...) et les aboiements intempestifs de chiens. Le voisinage n'a pas à subir ces nuisances, aussi chaque propriétaire doit en prendre conscience. Veiller également à la solidité des clôtures de sa propriété, afin d'éviter tout accident. La dangerosité de certains chiens doit être prise en compte, ainsi que la déclaration en mairie de certaines races.



Bruit

Arrêté municipal

L'arrêté municipal du 29 novembre 2004 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués :

- les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.
Attention ! Réglementation spécifique pour les lotissements.

Saint-Senoux

11 rue des trois Huchet - 35580 Saint-Senoux - Tél. 02 99 57 86 20
Fax : 02 99 57 81 31 - mairiesaintsenoux@wanadoo.fr

Bulletin mensuel d'information n° 186

La feuille mensuelle est disponible en avance par rapport à l'édition papier sur le site Internet AcSOR St Senoux (www.saintsenoux.fr)

Prochaine parution le 4 juillet 2011
Dépôt impératif des articles pour le 15 juin

Jun 2011

INFOS MAIRIE

PERMANENCE DES ADJOINTS

De 10h à 12h les jours suivants :

11 juin Jean-Pierre CORMIER
25 juin Dominique THEZE
2 juillet Alain RIMASSON
ou sur rendez-vous



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI

- Mise en place d'un défibrillateur à la salle Glenmor
- Acquisition d'un groupe électrogène
- Assainissement : Compte mémoire 2010
- Personnel communal Suppression/ Création de poste
- Convention ACTES
- Pôle Enfance Avenant n°3 lot VRD
- Acquisition d'un logiciel cimetièrre
- Pôle Enfance : Protection incendie
- Questions et informations diverses

INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR SITE INTERNET www.saintsenoux.fr ET SUR LE PROCHAIN BULLETIN

SOMMAIRE DE LA FEUILLE MENSUELLE DE JUIN 2011

6 juin Ajoncs d'Or palets
9 juin bibliothèque. rencontre avec Pascale MARET
11 juin Bar an Illiz. Apéro concert
15/6 au 15/7 .. exposition archives ST SENOUX
18 juin Tournicoti. pique nique
18 juin Bar an Illiz. fête de la musique
19 juin Bar an Illiz. concentration de motard
25 juin APEL cochon grillé
26 juin Bibliothèque. Troc livres, CD, DVD
26 juin Bar an Illiz. méchoui
1er octobre ... classes 1

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

PRIX ADOS

Comme chaque année, les bibliothèques du Canton de Guichen s'associent pour recevoir un auteur du Prix Ados. Cette année, la rencontre a lieu à la bibliothèque de Saint-Senoux, et c'est Pascale Maret qui viendra parler de son livre «Le monde attend derrière la porte» **Jeudi 9 juin à 18 h 30**




La rencontre sera suivie d'un buffet partagé avec l'auteur. Vous pouvez apporter une quiche, une salade ou un gâteau Pascale Maret est auteur de nombreux romans pour enfants et adolescents dont : Zone tribale, A vos risques et périls, Sur l'Orénoque, Esclave, Une année douce-amère... Retrouvez-les dans vos bibliothèques. Cette rencontre est ouverte à tous.

TROC DE LIVRES, DE CD ET DE DVD

Un troc de livres, de CD et de DVD aura lieu le **dimanche 26 juin**. Aucune vente n'aura lieu, le troc est basé sur l'échange. Dépôt de 11h à 12h30. Troc de 13h à 14h30. Le règlement est visible sur le site de la commune de Saint-Senoux à la page Vie culturelle, Bibliothèque.

Les Ajoncs d'Or

| | |
|-------------|---------------------------------|
| 6 juin | Palets à St Senoux |
| 8 juin | Club anniversaire |
| 22 juin | Pique-nique, pêche et randonnée |
| 27 juin | Palets à Goven |
| 30 juin | Randonnée |
| 1er juillet | Palets à Lassy |



ÉCOLE NOTRE DAME COCHON GRILLÉ

L'association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame vous convie à son traditionnel cochon grillé, le **samedi 25 juin à 19h30**, à la salle Glenmor. Venez passer un agréable moment accompagné de vos familles, amis et voisins. 18 € adultes - 10 € moins de 15 ans - 5 € enfants de 4 à 10 ans - Gratuit pour les - de 4 ans. Réservation avant le 16 juin à la boulangerie, chez Mireille Coiffure ou au 02 99 57 48 20 (Elodie Tourneur) ou 02 23 50 20 29 (Vincent Diguët).



HORAIRES MAIRIE

| | | | |
|----------|-------------|-------|------------|
| Lundi | : 9h-12h | Mardi | : 14h-19h |
| Mercredi | : 9h-12h | Jeudi | : 8h30-12h |
| Vendredi | : 14h-17h30 | | |

Juin : mairie sera ouverte les samedis 11 et 25 juin
Juillet et août : mairie sera ouverte le samedi 2 juillet et le samedi 27 août

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 10h30-12h et 15h-17h
Jeudi : 16h-18h - Samedi : 10h30-12h
Fermée le jeudi pendant les vacances scolaires

École Notre-Dame

Inscriptions 2011/2012

L'équipe enseignante et la directrice, Mme FADET Laetitia, se tiennent à votre disposition pour visiter l'école Notre Dame et effectuer dès à présent l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2011/2012. Merci de faire votre première démarche avant fin mai si vous souhaitez profiter de la découverte de l'école lors de la matinée d'intégration organisée mi-juin pour les élèves de maternelles. ■ Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au 02.99.57.80.53 ou à nous contacter à ecolenotredame@gmail.com

École les Korrigans

Inscriptions 2011/2012

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, Mme Chevallier se tient à votre disposition. Pour une visite ou un renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école. Les documents nécessaires à l'inscription sont les suivants : livret de famille, carnet de santé de l'enfant et justificatif de domicile ■ Ecole publique Les Korrigans 3 rue des Cercliers - Saint-Senoux Tél. 02 99 57 80 55 ecole.0350541y@ac-rennes.fr

CLASSES 1

Repas animé de la classe 1 prévu le **1er octobre**. 33 € Adulte et 11 € Enfants (jusqu'à 11 ans)



PERMANENCES CANTINE SCOLAIRE

Au restaurant scolaire : 18h à 19h le 1^{er} juillet
Les menus du restaurant scolaire sont disponibles sur le site internet de la commune www.saintsenoux.fr et seront distribués aux écoles. Tél. 02 99 57 87 18

ASSISTANTE SOCIALE

À la mairie de St-Senoux sur RDV au 02.99.52.02.22 (CDAS Guichen)

DECHETERIE

Lundi et mercredi : 14h-17h
Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h



LE SAVIEZ-VOUS ?

Autrefois indispensables pour les agriculteurs, les mares remplissaient de multiples fonctions : lutte contre les incendies, utilisées comme bassin d'assouplissement pour les vaneries et le rouissage du lin et du chanvre, comme vivier, comme réserve d'eau pour le bétail ainsi que pour les tâches domestiques. Au 20ème siècle, la peur des infections microbiennes et l'apparition de l'élevage hors sol ont provoqué une grande diminution du nombre de mares. Pourtant, elles abritent des écosystèmes nécessaires à la préservation de la biodiversité. En plus de l'intérêt écologique, la création d'une mare dans le jardin, présente aussi des avantages esthétiques et pédagogiques. Cependant, il est nécessaire de bien s'informer car le respect de certaines règles est indispensable, notamment l'emplacement, la taille, la profondeur, la réglementation en vigueur etc.

UNE EXPOSITION ARCHIVES ET HISTOIRE À SAINT-SENOUX



St Senoux (I&V) Vue générale E Mary-Rousselière, édit Rennes.
ADIV, 6 fi Saint-Senoux 09. tous droits réservés

Les archives de la commune de Saint-senoux ont été classées en 2006 par Céline SOUCHET, archiviste professionnelle recrutée à cet effet par la commune pendant un mois. Le Classement est une opération réglementaire qui contribue notamment à assurer une bonne organisation des services municipaux.

Depuis plus de dix ans, les Archives Départementales d'Ille et Vilaine

(Conseil Général) mettent régulièrement en exergue les archives d'une commune ayant engagé une telle action de protection du patrimoine écrit. C'est l'occasion le temps d'une exposition archives et histoire de découvrir ou de redécouvrir son histoire à partir de thèmes cardinaux comme le territoire, les institutions communales, l'état-civil et la population, avant de développer deux ou trois sujets qui lui

sont propres.

L'année 2011 ayant été déclarée par le conseil général d'Ille et vilaine « Année REGNAULT », du nom de cet architecte aux « 150 églises », mort en 1932, le moment était donc venu de s'arrêter quelques semaines à Saint-Senoux pour y mettre en lumière, à l'ombre de cette si belle église Saints-Abdon-et-Sennen, quelques aspects de l'histoire ancienne de la commune : la vie rurale autour des landes et des bois, les cerciers, la maison commune, le passage de la Charrière, etc...

L'exposition présente des documents d'archives sous vitrine et des panneaux. Elle s'accompagne d'une plaquette de 40 pages.

■ Pratique : du 15 juin au 15 juillet 2011 en mairie de Saint-Senoux, salle du conseil municipal aux heures d'ouverture. Contact : 02.99.57.86.20 – Gratuit.

■ A voir aussi : aux archives départementales d'Ille et Vilaine, l'exposition « Arthur REGNAULT architecte-voyageur » du 8 avril au 18 septembre 2011 – Gratuit

■ Archives départementales d'Ille et Vilaine : 1, rue Jacques Léonard 35000 RENNES
02.99.02.40.00 www.archives35.fr

Le «chèque sport» séduit les jeunes bretons

La Région Bretagne élargit son coup de pouce pour inciter les Bretons âgés de 16 à 19 ans, à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15 euros, suivez le guide !

La Région Bretagne veut inciter les jeunes à la pratique du sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un chèque sport de 15 euros aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. L'effet stimulant ne se dément pas : 2 000 clubs sont partenaires et 27 000 demandes ont été effectuées en ligne cette saison. Fort de ce succès, le dispositif s'étend aux jeunes de 19 ans pour la saison 2011/2012 ! À partir de juin 2011, date de lance-

ment de la nouvelle campagne, les jeunes nés en 1993, 1994, 1995 et 1996 peuvent ainsi demander leur réduction.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Et depuis un an, il est possible de bénéficier d'autant de chèques sport que d'activités pratiquées.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site internet de la Région Bretagne, de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque. De quoi bouger sans se ruiner !

■ www.bretagne.fr/chequesport

Avec la Région Bretagne, il va y avoir du **SPORT !**

Chèque SPORT 2011/2012 pour les jeunes de 15 à 19 ans*

* né(e)s en 1993, 1994, 1995, 1996, pour la saison sportive 2011/2012

15 € de réduction offerts par la Région Bretagne pour toute inscription dans un club sportif breton à retourner sur bretagne.fr/chequesport

L'AN ILLIZ BAR À THÈMES SOIRÉES DU MOIS DE JUIN

VENDREDI 11 JUIN - 19h - APÉRO CONCERT - BRIAN (Anglo Saxon)
Tapas - Sardines grillées - Galettes saucisses - Saucisses Frites - Salades variées
SAMEDI 18 JUIN - 20h - FÊTE DE LA MUSIQUE
LES SPOUTNICKS (Funk, soul, jazz...) - Cocktail Mexicain - Chili Con Carne
DIMANCHE 19 JUIN - 16h - CONCENTRATION DE MOTARDS
Bières - Galettes saucisses
DIMANCHE 26 JUIN - 12h - MECHOUI - Cochon grillé
Spécialités Tziganes - Groupe Jazz - Manouche - Ambiance des Pays de l'Est



L'espace jeu Tournicoti organise son pique-nique annuel le **samedi 18 juin** à midi aux jeux dans le bourg si le temps le permet, sinon nous nous retrouvons à l'ancienne mairie.
L'espace jeu est ouvert **tous les jeudis de 9h à 11h30**, l'accueil est chaleureux, venez nous rencontrer avec votre enfant.
Inscription toute l'année et première séance gratuite.

THÉÂTRE

Avec Soirée et conséquences ANTRE2RIRES vous a fait rire. Pour préparer la prochaine saison, la troupe de théâtre évolue et devient indépendante. Elle s'est constituée en association sous le même nom. Pour la faire vivre, rejoignez nous : pour exercer vos talents de comédiens, de

techniciens, ou simplement participer à une aventure collective selon vos disponibilités. Chacun peut contribuer à la création du spectacle et à son aboutissement.
■ Contactez nous à l'un de ces numéros 09 62 61 24 22 ou 06 80 02 20 74 ou 02 99 57 84 41 ou par courriel: antre2pires@laposte.net



MISSION ENFANCE JEUNESSE - ST-SENOUX - BOURG-DES-COMPTES



Accueil de loisirs 3 -12 ans Bourg-des-Comptes
Thème des mercredis : « Aux arts etcétera ».

| Dates | Animations à ne pas manquer ! | Age |
|-------------|--|----------|
| Mercredi 08 | Grand jeu culinaire : « Master mini-chef » | 3-12 ans |
| Mercredi 15 | Grand jeu : « l'artolympiades » | 6-12 ans |
| Mercredi 22 | Olympiades : « l'art du sport » | 3-5 ans |
| Mercredi 22 | Rencontre sportive inter-centres Léo Lagrange : baseball, arts du cirque, flag rugby (mélange rugby et foot américain), lutte bretonne | 6-12 ans |
| Mercredi 29 | Concert jeune public : « Tote » en concert sur la Bellangerais à Rennes. | 3-5 ans |
| Mercredi 29 | « Café discute » avec parents/enfants/équipe d'animation. | 3-12 ans |

LES VACANCES D'ÉTÉ

En juillet, du lundi 4 au vendredi 29 juillet. Début des inscriptions mercredi 8 juin et fin jeudi 23 juin 18h30.
En août, du lundi 22 août au vendredi 02 septembre. Début des inscriptions mercredi 22 juin et fin vendredi 8 juillet 18h30.
Attention nous sommes fermés les 3 premières semaines d'août. Si vous avez besoin d'un accueil pour votre enfant, l'Accueil de Loisirs de Laillé est ouvert à partir du 16 août et celui de Guichen tout le mois d'août. Ces Accueils inscrivent en priorité les enfants de leur commune mais sont en capacité de prendre d'autres enfants en fonction des places disponibles restantes.

MINI-CAMPS

| Âges | Dates | Lieu | Activités | Places |
|----------|-------------|-------------------------|--|--------|
| 9-12 ans | 4 au 8/07 | Mézières sur Couesnon | Kayac, tir à l'arc, VTT | 18 |
| 6-9 ans | 18 au 22/07 | St Just | Découverte de la préhistoire : allumage du feu, tir au propulseur, site mégalithique, poterie, pendeloque en schiste,... | 16 |
| 6-9 ans | 26 au 28/07 | Feins - Étang de Boulet | Joutes terrestres et aquatiques, optimiste | 9 |

Une réunion d'information / inscription aura lieu le mardi 14 juin, 19h à l'Espace Jeunes de St Senoux.

ESPACE JEUNES 9-17 ANS ST SENOUX

Info : Hélène Fremont a assumé la transition pour l'animation de l'Espace Jeunes jusqu'au mercredi 25 mai. C'est Andreea Dejan qui prend la relève et qui vous attend pour faire connaissance et préparer avec vous les vacances de juillet !!!!

| | | | | |
|-------------|-------------------------------|---|-------|---|
| Mercredi 8 | Les reporters de Saint Senoux | Suite des discussions sur la création d'un journal | 14h | G |
| Samedi 11 | Faites vos jeux | Grands jeux extérieur | 14h | G |
| Mercredi 15 | ComO' Ciné | Visionnage d'un film de ton choix après un vote!!!! | 14h | G |
| Samedi 18 | Atelier Brico Récup' | Création avec de la récup' | 14h | G |
| Mercredi 22 | Fête de la musique | Création d'instruments / apporte ton instrument | 14h | G |
| Samedi 25 | Sortie Aventure | Acro Branche au Parc des Gayeulles | 13h30 | ? |
| Mercredi 29 | BOOM / BAM / BOOM | C'est la fête à l'espace jeunes !!! | 14h | G |

Animation Jeunesse Cantonal 12-17 ans, juillet 2011

Pour ceux qui n'ont pu assister à la réunion d'information / inscription du 25 mai vous pouvez contacter Romain SAINTENOY pour tous renseignements pendant les permanences administratives Léo Lagrange Ouest.

HORAIRES

| ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ans | ESPACE JEUNES St Senoux 9/17 ans | Périodes scolaires : | Horaires d'Hiver : |
|---|---|---|--|
| Bourg-des-Comptes 2, rue de l'école Permanences administratives : Mardi et mercredi de 16h à 18h30 Contact : Romain SAINTENOY Tél : 02.99.57.53.20 | St Senoux 22 r, des Bateliers (accolé à la bibliothèque) Permanences administratives pour les parents : Mercredi - Samedi : 13h - 14h Contact : Andreea Dejan Tél : 06.10.37.47.21 ou : 02.99.57.88.62 | Fermeture le samedi qui précède chaque vacances Grandes vacances Petites vacances | mercredi de 14h à 18h - Samedi de 14h à 19h Horaires d'été : (avril à octobre) : mercredi de 13h30 à 19h Vendredi de 17h à 21h (jusqu'à 22h selon programmation) Samedi de 13h30 à 20h Accueil uniquement des 9 - 13 ans. Lundi au vendredi 14h à 18h Lundi au vendredi 14h à 18h |